



Normes du mobilier professionnel

Par **Motzand**, le **10/02/2016** à **13:06**

bonjour, j'aimerais savoir si le mobilier utilisé dans les locaux de mon entreprise sont conformes aux exigences des normes professionnelles (voir ici le http://www.fcba.fr/sites/default/files/produit_certification/referentiels/pt_technique.pdf). J'ai lu et j'entends souvent qu'il y a un certain nombre de critères à respecter pour obtenir ces normes (par exemple sur cet article sur la norme NF Mobilier Technique : <http://www.armoireplus.fr/norme-nf-mobilier-technique/>, mais que sont ces critères exactement ? Si le mobilier ne répond pas exactement aux normes, mais bien aux exigences du code du travail, je suppose que cela ne pose pas de problèmes ? Pour avoir accès au contenu des normes, faut-il contacter directement l'AFNOR ? J'ai pas trouvé de sous forum approprié pour poster ce message sinon merci d'avance pour vos éclaircissements !